



Commune de 5330 ASSESSE

Références Assesse : 752.4/05.23
Références DPA : 10017370
Références DGATLP : 4/PU3/2024/2395181
Références DPA – Recours : 10020363

PERMIS UNIQUE AVIS Introduction d'un recours

Le Collège communal informe la population de l'introduction d'un recours auprès du Gouvernement wallon contre la décision de refus d'un permis unique

A la S.A. Aspiravi, Vaarnewijkstraat 17 à 8530 Harelbeke

Pour un établissement sis sur le territoire de la commune d'Assesse à proximité de la zone d'activité économique de La Fagne, le long de la Nationale 4 sur les parcelles sises à 5330 Assesse, 7ème division, section A, 275A et 256E

Et ayant pour objet la construction et d'exploitation d'une éolienne d'une puissance nominale de 4.5 MW et d'une cabine de tête ;

Toute personne intéressée peut consulter les documents qui en tiennent lieu

Où ?	Administration communale d'Assesse - Service Cadre de vie - Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse
Quand ?	Du 10/07/2025 au 30/07/2025 Chaque jour ouvrable pendant les heures de service et ce uniquement sur rendez-vous, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 15h00 et le lundi soir de 15h à 20h

Lorsque la consultation a lieu le lundi soir, la personne souhaitant consulter la décision ou le document qui en tient lieu doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de

Nom, prénom et service	Service Cadre de Vie
Téléphone	083/63.68.57
Mail	cadredevie@assesse.be

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier conformément aux dispositions des articles D.10 à D.20-18 et R.17 du livre 1^{er} du Code de l'environnement.

Il sera procédé à l'instruction de ce recours et il sera statué à son sujet conformément à l'article 95 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et aux articles 47 à 55 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution dudit décret.

La décision du Gouvernement wallon ou l'absence de décision à laquelle sont attachés des effets de droit sera portée à la connaissance du public.

A Assesse, le 10/07/2025

Pour le Collège communal,

W. LAMBERT

Directrice Générale



G.GRAINDORGE

Bourgmestre